

# Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

Bréchamps – Chaudon – Croisilles – St Laurent La Gâtine – Ormoy

SIRP - Mairie de CHAUDON – 5 Grande Rue 28210 CHAUDON

Tél. 02 37 51 25 51 • [srpchaudon@orange.fr](mailto:srpchaudon@orange.fr)

Le Maire de **CROISILLES** autorise l'admission à l'**école élémentaire** de Chaudon de l'enfant

.....

Né(e) le .....

A .....

Nationalité : .....

Fille/fils de .....

Et de .....

Epouse : .....

Demeurant à : .....

.....

Tél : ..... Port.....

Cantine : Oui  Non

Bus : Oui  Non

Forfait  Occasionnel

Matin  Soir

Vaccinations :

DT Coq Polio :

1<sup>er</sup> injection.....

2<sup>ème</sup> injection.....

3<sup>ème</sup> injection.....

1<sup>er</sup> rappel.....

2<sup>ème</sup> rappel.....

B.C.G : Le ..... Négatif / Positif

A Croisilles, le.....

Le Maire de Croisilles

Ceci est une pré-inscription, le dossier complet (cette fiche d'inscription, la copie du livret de Famille, la copie du carnet de santé) à envoyer ou déposer à la mairie de votre résidence.

Après accord du Maire le dossier est transmis à la directrice de l'école pour l'inscription définitive.

Tél : 02 37 82 38 30